

Indicateurs territoriaux de développement durable

Grand Est

Le **développement durable** constitue un enjeu majeur pour les territoires.

Pour éclairer les démarches territoriales de développement durable et suivre les progrès accomplis dans ce domaine, l'**Insee** et le **SDES** (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires) se sont associés pour mettre à disposition un ensemble d'indicateurs sur les Objectifs de développement durable (ODD), cohérents avec l'**Agenda2030**

Les 17 objectifs de développement durable



Ces indicateurs permettent des approches à plusieurs niveaux géographiques : national, régional, départemental, intercommunal et communal.

Cette fiche régionale présente la situation d'indicateurs-phares issus de cette base de données des indicateurs territoriaux de développement durable, permettant des comparaisons temporelles, entre régions, ou entre territoires infrarégionaux.

Les données présentées ici sont disponibles en accès libre sous différents formats, sur les sites suivants :

- **ODDetT** : datavisualisation indicateur par indicateur, aux différents échelons géographiques ;
- **Statistiques-locales** : cartographie interactive d'une sélection d'indicateurs ;
- **Insee.fr** : accès à l'intégralité des données, pour l'analyse statistique ;
- **Dido** : accès à l'intégralité des données par API.e

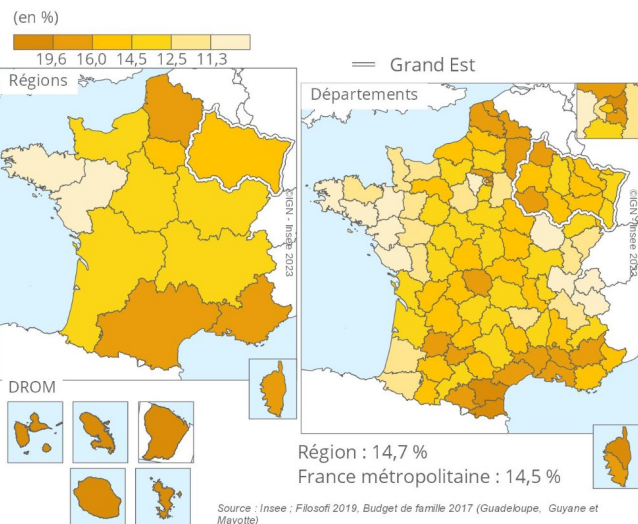


Indicateurs-phares « Social, inégalité »

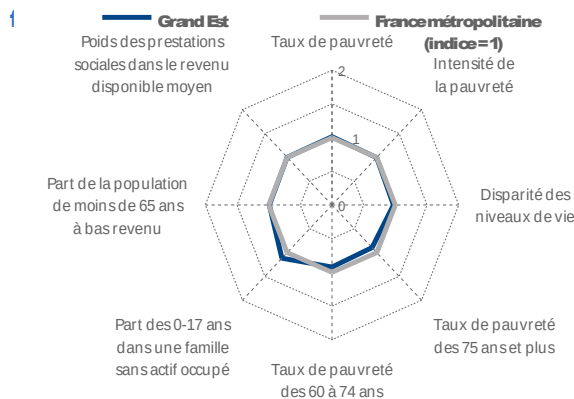


NIVEAU DE VIE, PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Taux de pauvreté



La région par rapport à la moyenne

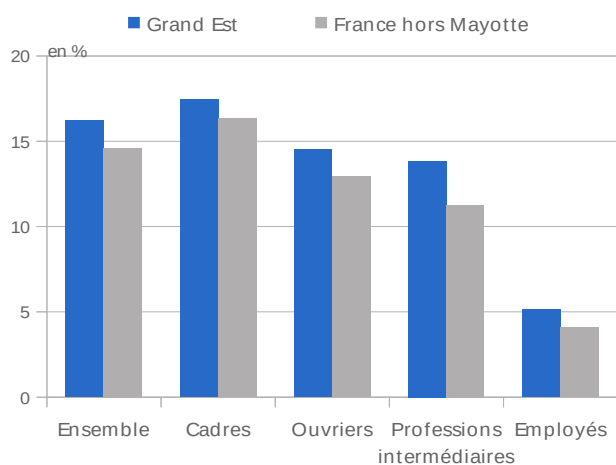


Source : Insee, Recensement de la population 2019, Filosofi 2019, CAF 2021

Les indicateurs sont présentés sous forme d'indice correspondant au rapport entre la donnée régionale et la donnée France métropolitaine. Un indice égal à 1 signifie que la donnée est identique pour la région et la France métropolitaine. S'il est supérieur à 1 (à l'extérieur du polygone), le chiffre régional est supérieur au chiffre métropolitain et inversement.

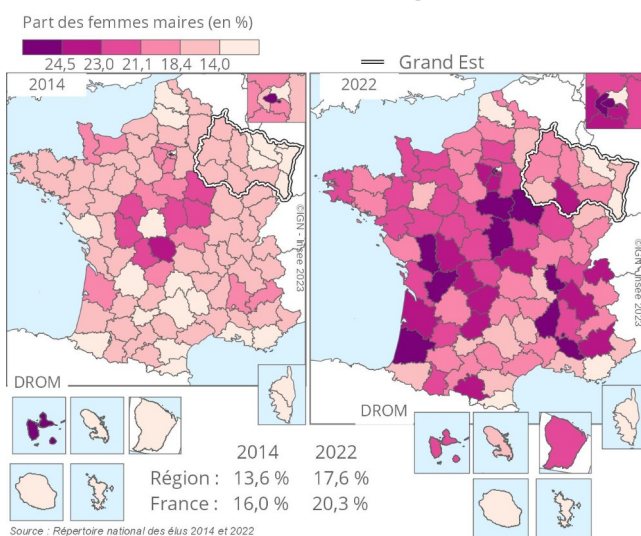
ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Écart de salaire entre les femmes et les



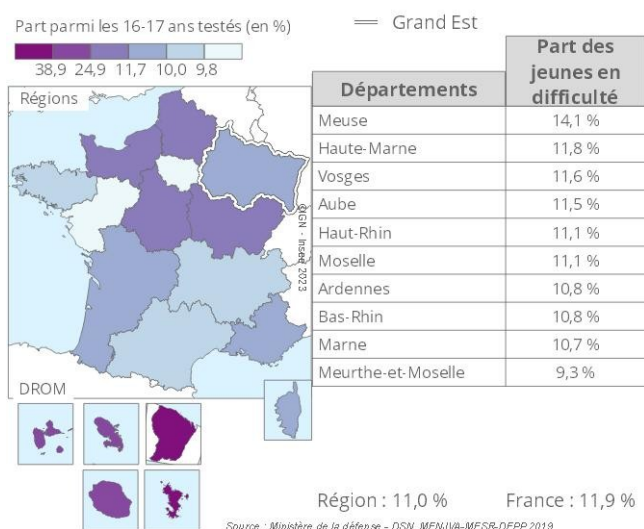
Source : Insee, Base Tous Salariés 2020

Participation des femmes à la gouvernance

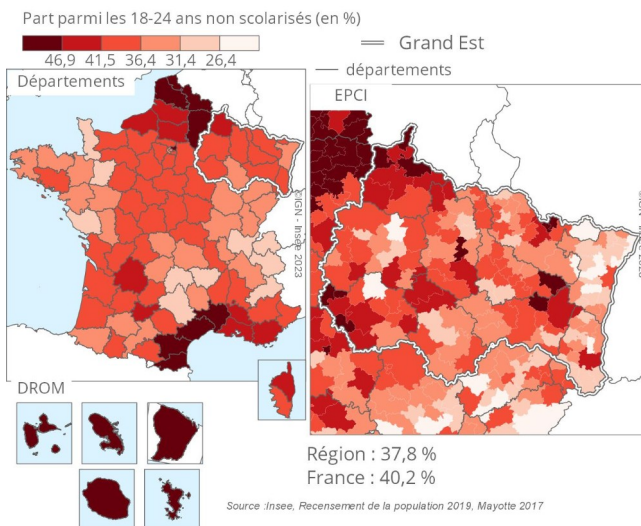


JEUNES

Les jeunes de 16 à 17 ans en difficulté de lecture



Les 18-24 ans sans emploi non scolarisés

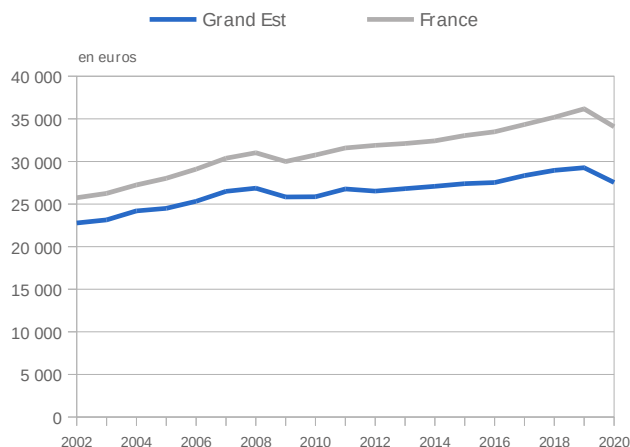


Indicateurs-phares « Économie, emploi »



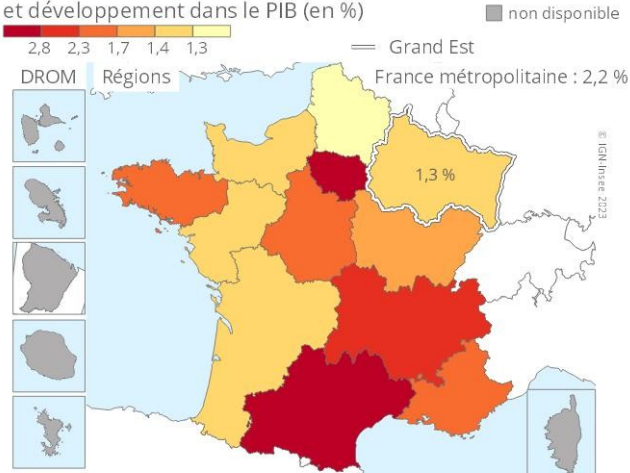
ÉCONOMIE

PIB par habitant (en euros)



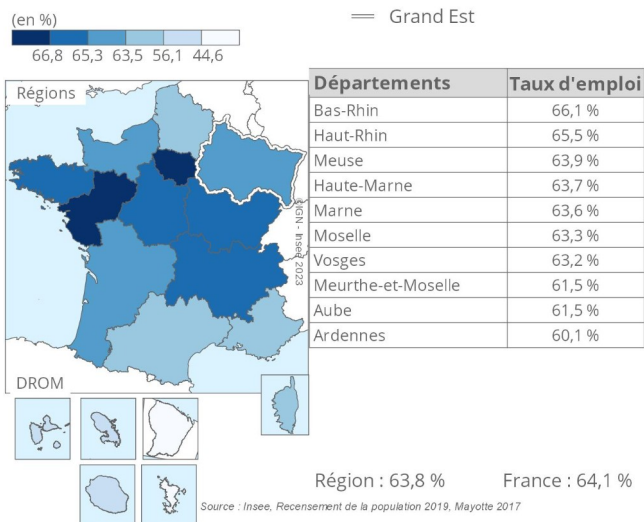
Effort de recherche

Part de la dépense intérieure de recherche et développement dans le PIB (en %)

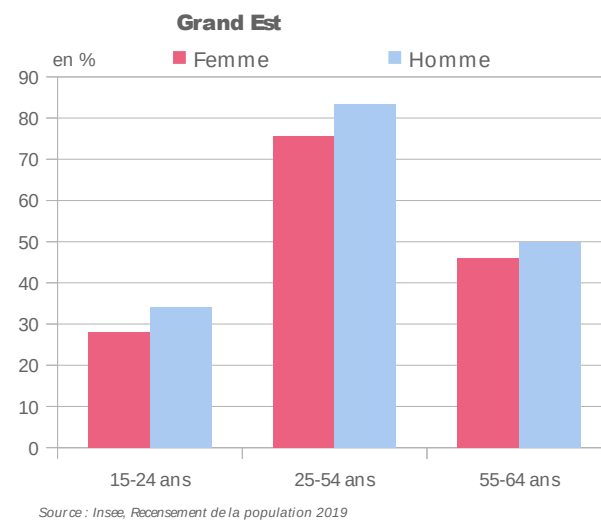


TAUX D'EMPLOI

Taux d'emploi

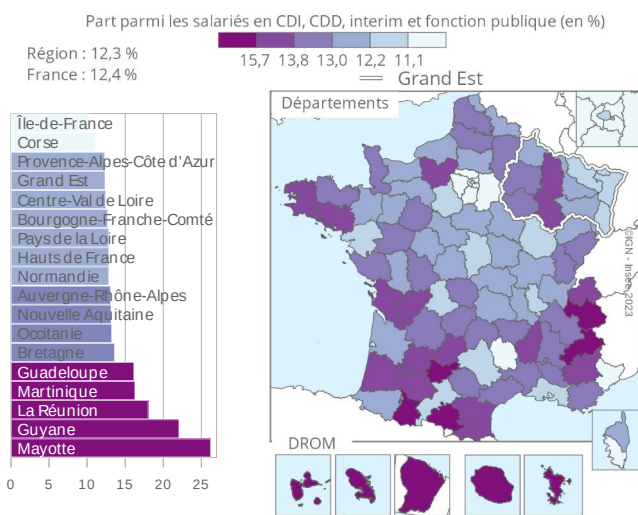


Taux d'emploi par sexe et âge (en %)



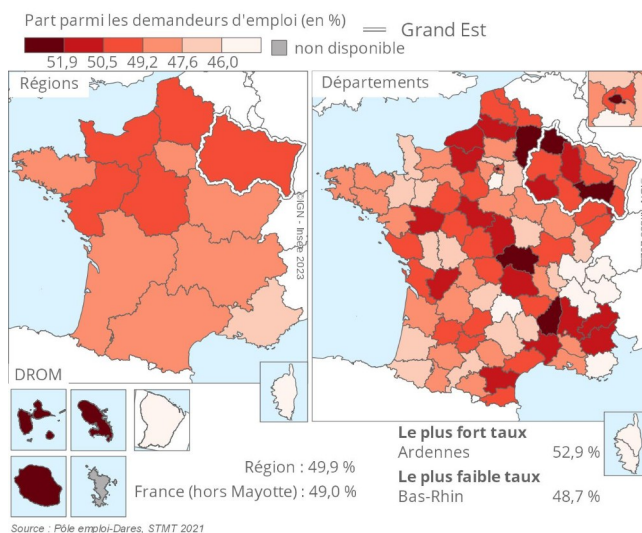
FORMES PARTICULIÈRES D'EMPLOI

Les salariés en CDD ou Intérim



CHÔMAGE

Les demandeurs d'emploi de longue durée

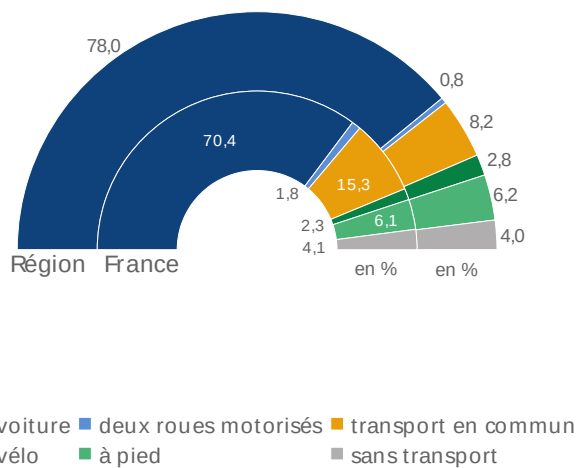


Indicateurs-phares « Sobriété carbone »

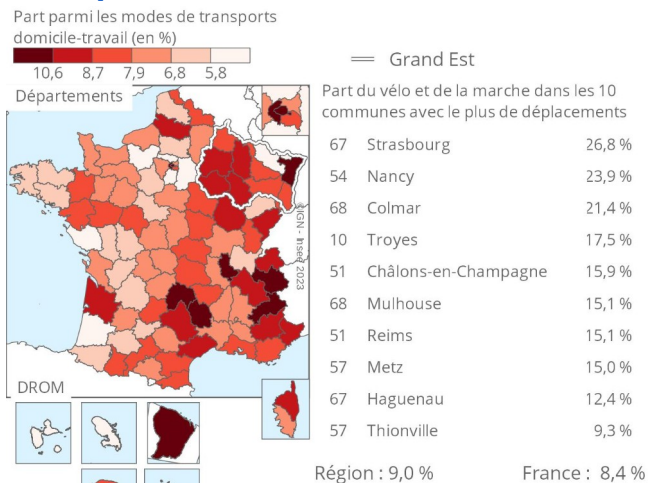


MODE DE TRANSPORT

Les modes de transport domicile-travail (en %)

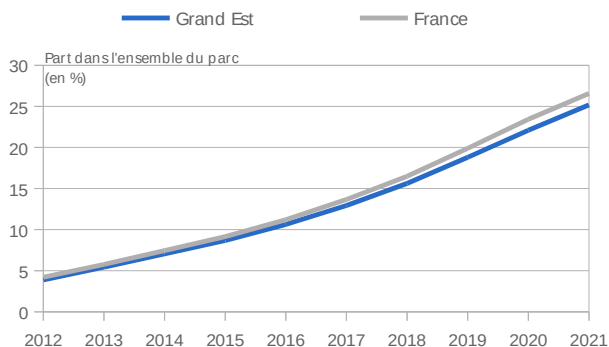


Les déplacements domicile-travail en vélo ou



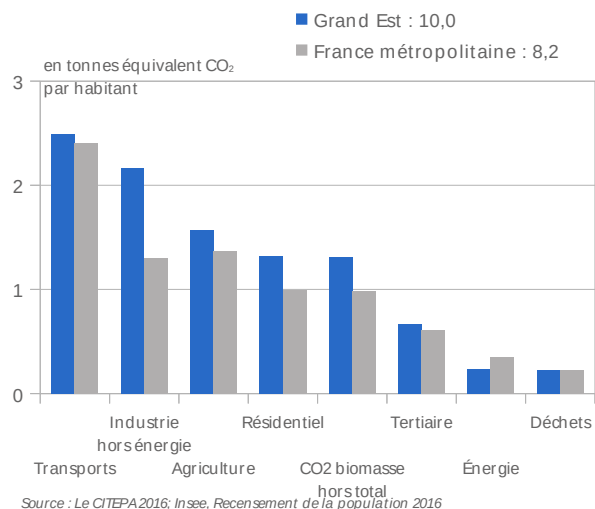
PARC AUTOMOBILE

Part des voitures particulières crit'air 1 ou électrique dans l'ensemble du parc



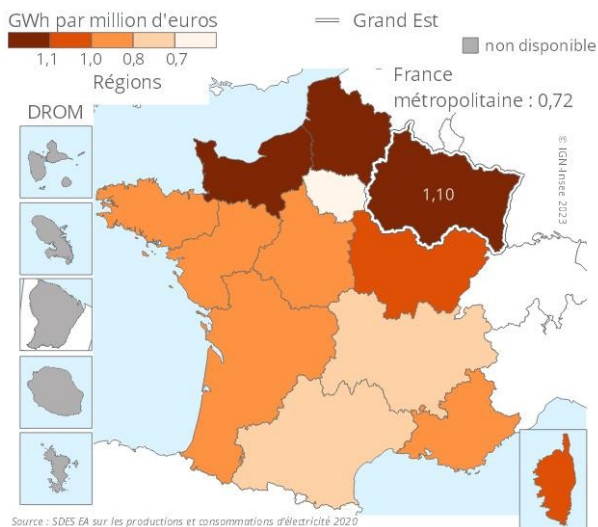
ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Pouvoir de réchauffement global

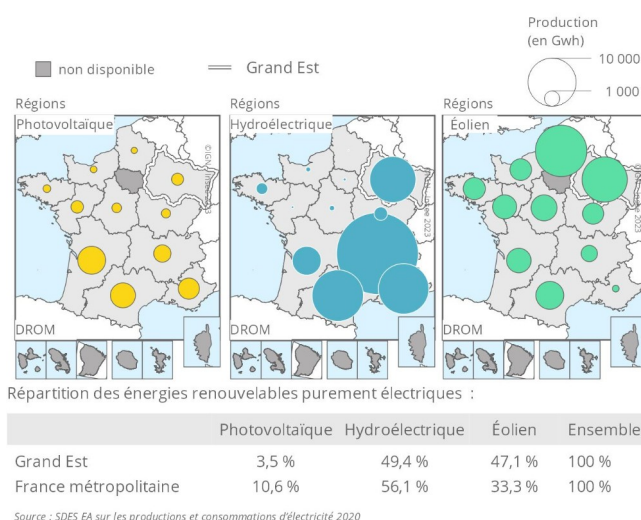


ÉNERGIE

Consommation finale d'énergie par unité



Les énergies renouvelables



Indicateurs-phares « Consommation d'espace »



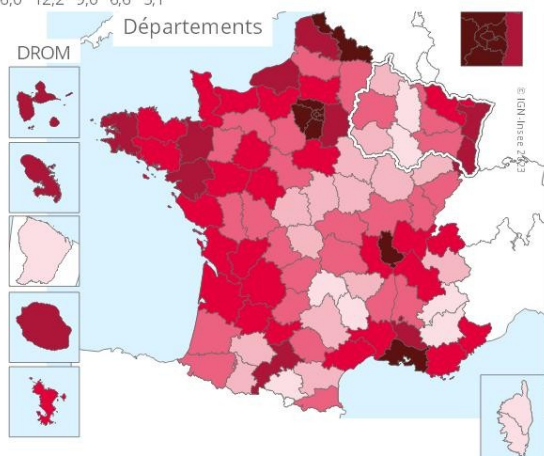
OCCUPATION DES SOLS

Sols artificialisés

Part de la surface totale (en %)

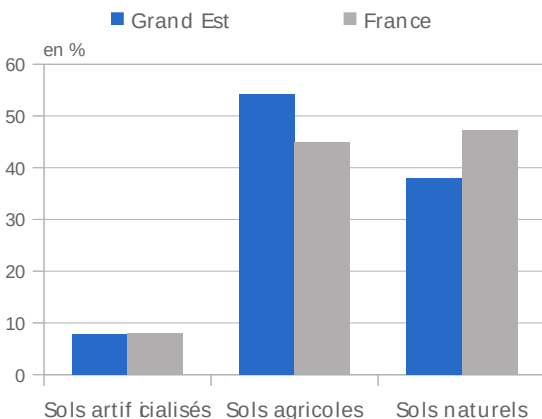
16,0 12,2 9,0 6,6 5,1

— Grand Est



Source : Agreste, Enquête Teruti 2020

Occupation du sol par catégorie



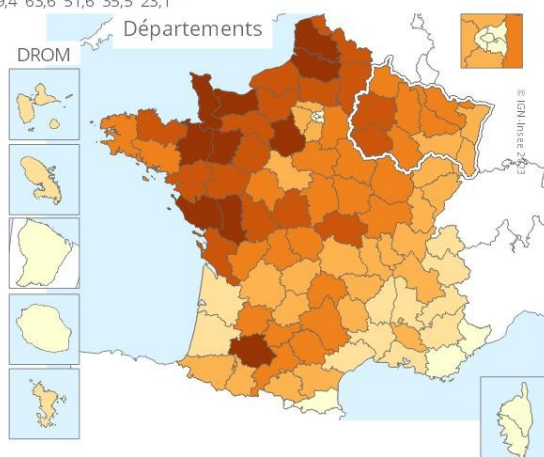
Source : Agreste, Enquête Teruti 2020

Sols agricoles

Part de la surface totale (en %)

69,4 63,6 51,6 35,5 23,1

— Grand Est



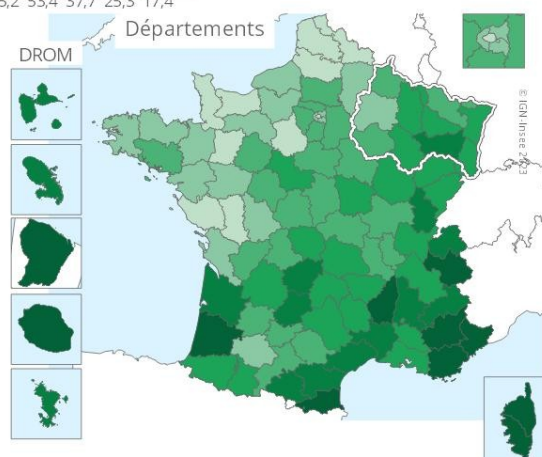
Source : Agreste, Enquête Teruti 2020

Sols naturels

Part de la surface totale (en %)

65,2 53,4 37,7 25,3 17,4

— Grand Est



Source : Agreste, Enquête Teruti 2020

CONSOMMATION D'ESPACE LIÉE À L'HABITAT

Surface consommée pour l'habitat depuis 2009

en % de la surface de l'EPCI

0,88 0,57 0,33 0,17 0,09

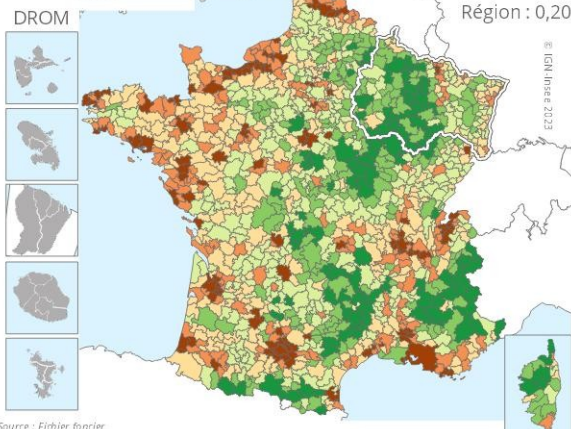
— Grand Est

■ non disponible

EPCI

France métropolitaine : 0,36 %

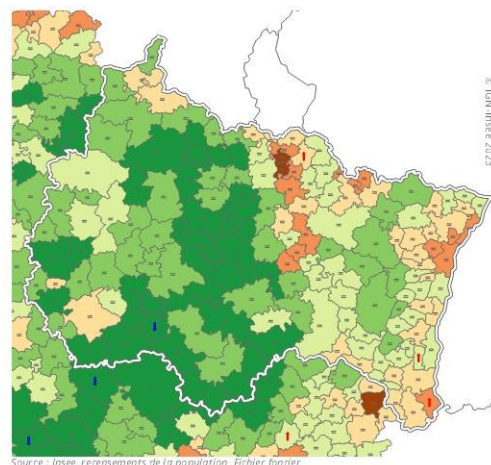
Région : 0,20 %



Source : Fichier foncier

Évolution de la population entre 2008 et 2019

■ hausse ■ stable ■ baisse



Source : Insee, recensements de la population. Fichier foncier

Les Fichiers fonciers sont issus du traitement de **données cadastrées**. C'est la seule source permettant la publication annuelle de chiffres de consommation à une maille communale.



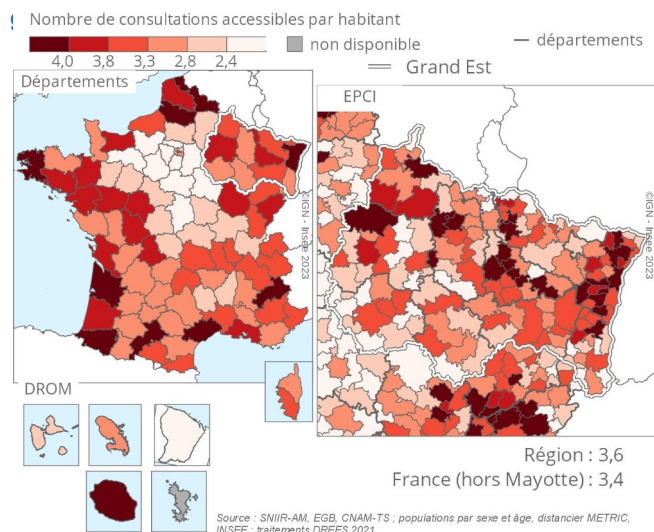
Indicateurs-phares

« Santé, bien-être, consommation et production responsable »

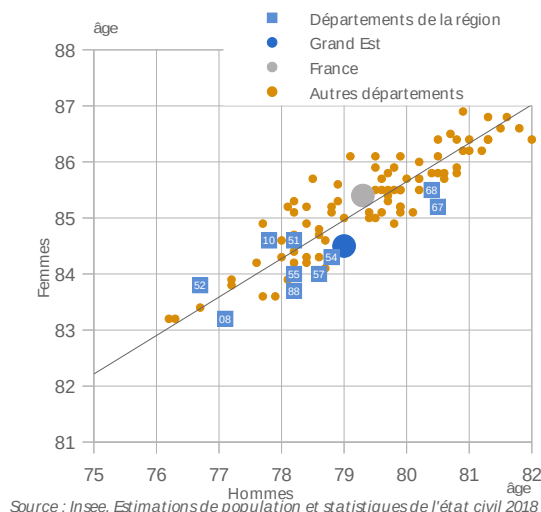


SANTÉ

Accessibilité potentielle localisée au médecin

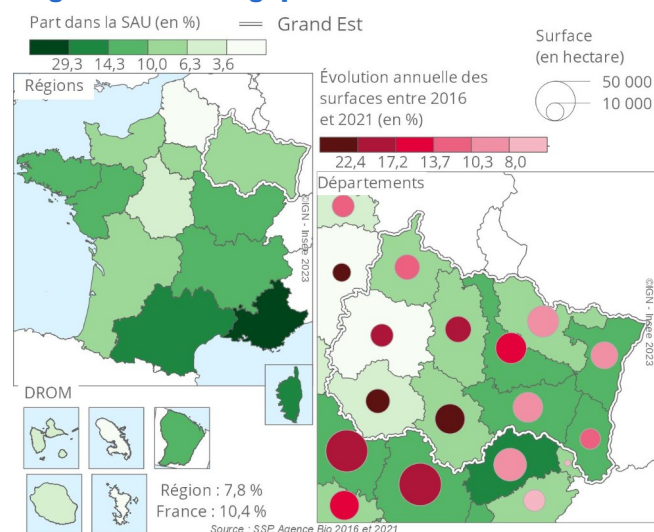


Espérance de vie à la naissance



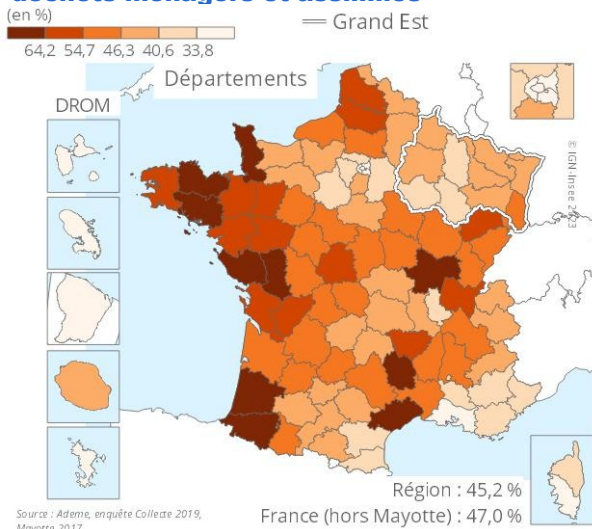
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture biologique



GESTION DES DÉCHETS

Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés

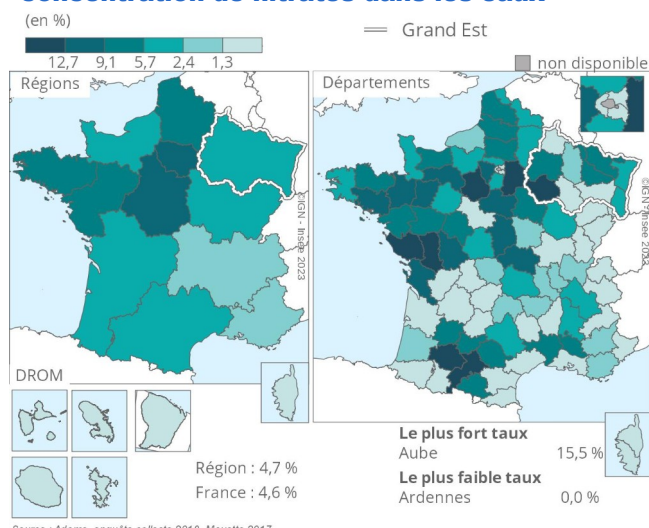


QUALITÉ DES EAUX

Conformité de l'eau

	Population desservie par une eau conforme sur plus de 95 % des analyses (en %)		Taux de conformité des dispositifs d'assainissement (en %)	
	microbiologie	physico-chimie	collectifs	non collectifs
Ardennes	97,9	97,4	90,9	73,6
Aube	99,6	98,1	59,7	31
Marne	96,4	92,5	83,6	67,7
Haute-Marne	93,9	95	98,4	n.d.
Meurthe-et-Moselle	97,7	98,6	89,5	56,9
Meuse	91,2	96,3	98,4	42,3
Moselle	98,5	97,9	99,9	63,3
Bas-Rhin	98	98,9	96,9	44,3
Haut-Rhin	97,2	98,7	95,7	30,1
Vosges	95,1	96,6	95,5	87,8

Les stations enregistrant une trop forte concentration de nitrates dans les eaux



Données Région - France

Indicateurs-phares « Social, inégalité »

	Grand Est	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Taux de pauvreté (en %)	14,7	14,5			Insee ; Filosofi2019
des 60 à 74 ans	9,5	10,3			
des 75 ans et plus	8,6	9,6			
Disparité des niveaux de vie	3,3	3,4			
Intensité de la pauvreté	20,3	20,4			
Poids des prestations sociales dans le revenu disponible moyen	5,8	5,8			
Part de la population de moins de 65 ans à bas revenu (en %)	19,4	19,6	20,4		CAF 2021 ; Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale)
Part des 0-17 ans dans une famille sans actif occupé (en %)	12,3	11,0	12,0	12,4	Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017
Écart de salaire entre les femmes et les hommes (en %)	16,2	14,7	14,6		Insee, Bases Tous Salariés 2020
Cadres	17,4	16,3	16,3		
Ouvriers	14,5	12,9	13,0		
Professions intermédiaires	13,8	11,3	11,3		
Employés	5,1	4,1	4,1		
Part des femmes maires (en %) 2014	13,6	16,1	16,0	16,0	Répertoire national des élus 2014 et 2022
2022	17,6	20,3	20,3	20,3	
Jeunes en difficulté de lecture (en %)	11,0	10,6	11,6	11,9	Ministère de la défense - DSN, MEN/JA-MESR-DEPP 2019
Jeunes de 18 à 24 ans sans emploi non scolarisés (en %)	37,8	38,9	39,9	40,2	Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017

Indicateurs-phares « Économie, emploi »

	Grand Est	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Pib par habitant en 2020 (en euros)	27 529	34 536		34 075	Insee, Comptes régionaux base 2014
Efforts de recherche (en %)	1,3	2,2			MESR - DGESIP/DGRI - SIES 2019
Taux d'emploi (en %)	63,8	64,7	64,2	64,1	Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017
taux d'emploi femme	60,6	61,9	61,4	61,2	
15 – 24 ans	28,0	27,3	26,9	26,8	
25 – 54 ans	75,7	76,7	76,0	75,8	
55 – 64 ans	46,0	48,9	48,7	48,7	
taux d'emploi homme	67,0	67,6	67,1	67,0	
15 – 24 ans	34,1	32,1	31,7	31,6	
25 – 54 ans	83,5	83,8	83,3	83,2	
55 – 64 ans	50,0	52,7	52,6	52,6	
Salariés en CDD ou Intérim (en %)	12,4	12,3	12,4	12,4	Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation complémentaire au lieu de travail), Mayotte 2017
Demandeurs d'emploi de longue durée (en %)	49,9	48,7	49,0		Pôle emploi-Dares, STMT 2021

Données Région - France

Indicateurs-phares « Sobriété carbone »

	Grand Est	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Déplacements domicile-travail (en %)					
vélo	2,8	2,3	2,3	2,3	Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017
à pied	6,2	6,1	6,1	6,1	
Voitures particulières crit'air 1 ou électrique en 2021 (en %)	25,2	26,4	26,6	26,6	SDES d'après fichier central des automobiles
Pouvoir de réchauffement global (en tonnes équivalent CO ₂ par habitant)	10,0	8,2			Le CITEPA ; Insee, Recensement de la population 2016 (exploitation principale)
Consommation finale d'énergie par unité de PIB (en GWh par million d'euros)	1,1	0,7			SDSE EA sur les productions et consommations d'électricité 2020

Indicateurs-phares « Consommation d'espace »

	Grand Est	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Surface selon le type d'occupation (en hectare)					
Surfaces artificialisées	448 119	4 977 909	5 074 881	5 078 853	Agreste, Enquête Teruti 2020
Surfaces agricoles	3 133 519	28 449 415	28 614 606	28 626 902	
Surfaces naturelles	2 190 459	21 491 930	30 117 835	30 138 193	
Surfaces totales	5 772 097	54 919 254	63 807 322	63 843 948	
Flux espaces non artificialisés vers artificialisés destinés à l'habitat depuis 2009	116 055 947	1 987 653 542	2 061 487 277		Fichiers fonciers 2021
Somme des surfaces communales (en m ²)	57 705 480 055	548 873 853 773			
Population					Insee, Recensements de la population (exploitation principale), Mayotte 2007-2017
2008	5 521 516	62 134 866	63 961 859	64 148 246	
2019	5 556 219	65 096 768	66 988 403	67 244 921	

Indicateurs-phares « Santé, bien-être, consommation et production responsable »

	Grand Est	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste (en nombre de consultations accessibles par habitant)	3,6	3,4	3,4		SNIRAM, EGB, CNAM-TS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES 2021
Espérance de vie à la naissance					Insee, Estimations de population et statistiques de l'état civil 2018
femmes	84,5	85,5		85,4	
hommes	79,0	79,4		79,3	
Agriculture biologique part dans la SAU (en%)	7,8	10,5	10,4	10,4	SSP, Agence Bio
Surface (en hectare)					
2016	116 612	1 533 649	1 538 046		
2021	233 543	2 789 852	2 798 599	2 798 713	
Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés (en %)	45,2	47,4	47,0		Ademe, enquête Collecte 2019
Stations enregistrant une forte concentration de nitrates dans les eaux souterraines (en %)	4,7	4,6	4,6	4,6	Agence de l'Eau, Office de l'Eau, traitement SoeS 2019

Définitions

Taux de pauvreté : proportion d'individus appartenant à des ménages dont le **niveau de vie**, c'est-à-dire le revenu disponible (après transferts, impôts et prestations sociales) par unité de consommation (UC) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible par UC de l'ensemble de la population.

Intensité de la pauvreté : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Disparité des niveaux de vie : rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes.

Population à bas revenu : rapport entre le nombre de personnes couvertes par un allocataire à bas revenus de la CAF (l'allocataire, son conjoint et les personnes à charge) à une population « potentiellement éligible » issue du recensement.

Écart de salaire entre les hommes et les femmes : différence entre le salaire horaire net moyen des femmes et celui des hommes rapporté à celui des hommes, en %. Le salaire horaire net est le rapport entre la masse des salaires nets rapportée au nombre d'heures salariées calculé sur tous les postes effectués par le salarié au cours de l'année (hors indemnités chômage).

Part des jeunes en difficulté de lecture : rapport entre le nombre de jeunes de 16-17 ans en difficulté rapporté au nombre de jeunes testés lors des Journée Défense et Citoyenneté. Ces tests visent à repérer le niveau atteint vis-à-vis de trois dimensions de la lecture : l'automatisation des mécanismes responsables de l'identification des mots ; la connaissance lexicale ; la pratique des traitements complexes requis par la compréhension d'un document. Le lecteur en difficulté est celui dont les compétences sont non maîtrisées dans la dimension "traitements complexes".

Effort de recherche : rapport entre la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) et le PIB. La DIRD correspond à la somme des moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés par les entreprises et le secteur public pour l'exécution des travaux de R&D sur le territoire national.

Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Les données présentées ici sont issues du recensement de la population.

Demandeurs d'emploi de longue durée : nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) des catégories ABC en recherche depuis plus d'un an rapporté à l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories ABC (pour le mois de décembre de chaque année).

Part des déplacements domicile-travail selon le mode : rapport entre le nombre d'actifs se déplaçant pour aller travailler principalement en voiture, en transport en commun, en deux-roues motorisé, en vélo, à pied, sans transport, et le nombre total d'actifs occupés selon leur lieu de résidence.

Voitures particulières Crit'Air 1 ou électriques : voitures particulières 100% électriques ou à hydrogène, véhicules gaz et hybrides rechargeables et véhicules essence EURO 5 et 6. La classification est valable toute la durée de vie du véhicule et délivrée à partir des informations figurant sur le certificat d'immatriculation (motorisation, âge du véhicule...).

Pouvoir de réchauffement global : exprime, en milliers de tonnes équivalent CO₂, l'effet cumulé des substances émises dans l'air qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre. Il est calculé sur la base du pouvoir de réchauffement de chaque gaz à l'horizon de 100 ans comparé à celui du CO₂. Les gaz à effet de serre direct sont pris en compte : le dioxyde de carbone CO₂, le méthane CH₄, le protoxyde d'azote N₂O, les hydrofluorocarbures HFC, les perfluorocarbures PFC et l'hexafluorure de soufre SF₆.

Énergies renouvelables : Les énergies renouvelables sont des énergies dérivées de processus naturels en perpétuel renouvellement. Les énergies renouvelables purement électriques comprennent l'hydraulique, l'éolien, l'énergie marémotrice, le solaire photovoltaïque.

Consommation d'énergie finale : consommation des utilisateurs finals des différents secteurs de l'économie. Cette consommation ne comprend pas les quantités consommées pour produire ou transformer l'énergie.

Artificialisation des sols pour l'habitat : elle se définit communément comme la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste : nombre de consultations/visites accessibles par habitant standardisé. Médecin généraliste exerçant à titre libéral. Ne sont pas comptabilisés les médecins hospitaliers ni les médecins salariés exerçant en établissement. Les professionnels remplaçants ne sont pas pris en compte.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée

Agriculture biologique : les superficies totales en agriculture biologique comprennent les surfaces « certifiées bio » qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée et dont la production peut être commercialisée avec la mention « agriculture biologique » et les superficies en conversion (la durée de conversion variant de 2 ans pour les cultures annuelles à 3 ans pour les cultures pérennes).

Valorisation matière ou organique des déchets : comprend le recyclage et le réemploi (valorisation matière), le compostage, la méthanisation et l'épandage (valorisation organique).

Conformité de l'eau : ces indicateurs évaluent le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'usager concernant les paramètres bactériologiques (présence de bactéries pathogènes dans l'eau) d'une part, ou, aux paramètres physico-chimiques tels que pesticides, nitrates, chrome, bromate, d'autre part. Ils se réfèrent aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, sous certaines conditions, à celles de l'exploitant.

Présence de nitrates dans les eaux souterraines : c'est un indice de pollution d'origine agricole (engrais), urbaine (dysfonctionnement des réseaux d'assainissement) ou industrielle. En Europe, la directive Nitrates vise à réduire cette pollution. Dans de nombreux pays, les eaux destinées à la consommation humaine doivent respecter des valeurs limites (par exemple 50 mg/l en France et en Europe) pour être qualifiées de potables.

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement : somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement, rapportée au nombre total d'installations contrôlées.

Tous les indicateurs disponibles en ligne

au niveau national, régional, départemental, intercommunal et communal

ODDetT Statistiques-locales Insee.fr Dido



ODD1- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde : des indicateurs sur les revenus, la pauvreté, le surendettement, le logement social...



ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable : des indicateurs sur les exploitations en agriculture biologique, les quantités d'azote épandues, les usages agricoles du sol, les quantités de substance achetées selon leur toxicité...



ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges : des indicateurs sur la santé (prévalence du tabagisme et de l'alcoolisme, séropositivité...), l'accès aux soins et l'exposition aux risques (technologique, qualité de l'eau...).



ODD4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie : des indicateurs sur les jeunes (difficulté de lecture, absence de diplôme).



ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : des indicateurs sur les écarts hommes-femmes de salaires et d'emploi, ainsi que sur la participation des femmes à la gouvernance.



ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau : des indicateurs sur la conformité de l'eau distribuée et des dispositifs d'assainissement, la qualité des eaux, qu'elles soient de surface, souterraine ou de baignade ...



ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable : des indicateurs sur la consommation d'énergie, la production d'électricité renouvelable, les infrastructures de recharge de véhicules électriques...



ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous : des indicateurs sur l'emploi, le chômage, l'économie sociale et solidaire, les accidents du travail...



ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation : des indicateurs sur le transport de marchandises, les déplacements domicile-travail, la recherche et développement, les dépenses pour les protections de l'environnement, les risques industriels...



ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein : des indicateurs sur le chômage, l'emploi et les inégalités de revenus.



ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables : des indicateurs sur le logement, l'accès aux équipements, les risques naturels..



ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables : des indicateurs sur le traitement des déchets, les structures pour le réemploi, les émissions de polluants..



ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions : des indicateurs sur les émissions de CO2, les températures, le pouvoir de réchauffement global....



ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable : des indicateurs sur les zones sensibles ou vulnérables à l'eutrophisation, l'évolution des récifs coralliens d'outre-mer.



ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres : des indicateurs sur l'artificialisation et la nature d'occupation des sols, les surfaces protégées...



ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable : un indicateur sur la participation aux élections présidentielles.



ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs : cet objectif concerne avant tout les moyens mis en œuvre pour un partenariat mondial.